Environnement: 6ème programme d'action communautaire pour la période 2001-2010

2001/0029(COD) - 31/05/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Riitta MYLLER (PSE, Fin), le Parlement européen a approuvé le programme d'action pour l'environnement proposé pour les dix prochaines années par la Commission européenne, sous réserve de nombreux amendements contraignants proposés par la commission au fond, destinés à assigner au programme des objectifs spécifiques à atteindre en respectant un calendrier précis (se reporter au résumé précédent).